

## **La fécondité au masculin en France métropolitaine**

---

**Fabienne DAGUET**

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

L'état civil fournit des données relatives aux pères d'enfants légitimes et, depuis 1965, aux pères d'enfants nés hors mariage mentionnés dans l'acte de naissance. Les données manquantes, qui concernent un père sur dix entre 1901 et 2008, ont été estimées. Depuis 1968, les indicateurs conjoncturels de fécondité masculins et féminins sont similaires. En 2008, les hommes ont en moyenne 32,9 ans à la naissance d'un enfant – 31,0 ans à celle d'un premier enfant. La dispersion des naissances autour de l'âge moyen est plus forte pour les pères que pour les mères, et l'écart s'est accentué dans les années 1980 suite à l'évolution opposée de la fécondité tardive pour les deux sexes. La descendance finale des hommes nés après 1924 est généralement inférieure à celle des femmes.

Lorsqu'ils étudient la fécondité, les démographes se focalisent habituellement sur la mère, de sorte que le terme de fécondité employé seul désigne la fécondité féminine. Cette première place accordée au deuxième sexe s'explique aisément par les rôles asymétriques des hommes et des femmes dans la procréation.

En effet, alors que les généticiens analysent les caractères héréditaires, qui proviennent à égalité des deux parents biologiques, alors que les sociologues observent et décrivent l'environnement familial des enfants, qui inclut père et mère et parfois des beaux-parents, les démographes, quant à eux, comptabilisent des naissances, et notamment des naissances vivantes. Une naissance vivante se définit comme l'« expulsion ou extraction complète d'un produit de conception qui, après séparation d'avec le corps de la mère, respire ou donne tout autre signe de vie [...] (Pressat, 1979) ».

Par le concept de fécondité, les démographes relient un événement qui implique concrètement une femme, à elle-même, ou au père, ou à leur couple. Le plus immédiat est de relier les naissances aux femmes qui ont accouché. Mais on peut aussi rapporter les naissances aux pères. Parce que leurs comportements féconds sont moins faciles à observer que ceux des femmes, les taux relatifs aux hommes sont moins précis et moins fiables. Cependant, ils le sont suffisamment pour tracer un portrait de la fécondité masculine en France métropolitaine et analyser son évolution dans le temps.

Cette communication porte sur la fécondité masculine en France métropolitaine de 1901 à 2008. Elle privilégie la période débutant en 1965, car c'est à partir de cette année-là que la statistique dispose des renseignements sur les pères d'enfants nés hors mariage lorsqu'ils sont cités dans l'acte de naissance, et donc que les indicateurs masculins sont les plus solides.

## **1. Des statistiques incomplètes que nous avons redressées**

### **1. 1. Des statistiques incomplètes**

Les deux principaux écueils auxquels se heurte la statistique quant au recueil des données sur le père concernent le lieu de naissance de l'enfant et sa qualité juridique :

- une naissance est enregistrée à l'état civil de France métropolitaine dès lors qu'elle survient sur le territoire métropolitain. Elle n'y figure pas si la mère accouche à l'extérieur, même si cette dernière réside dans l'Hexagone. Par suite, la paternité d'un nombre non négligeable d'hommes mariés échappe à l'observation lors des périodes de forte immigration de travail – comme dans les années 1960 ;
- si l'existence ou non d'un lien matrimonial entre les parents n'a pas d'incidence sur l'accouchement et la mention de la mère dans l'acte de naissance, elle en a sur l'établissement de la paternité. Lorsqu'un enfant naît de parents non mariés, il peut être reconnu par le père dès la naissance ou avant, ou plus tard, ou jamais. Depuis 1965 (*Annexes*), les renseignements relatifs au père, si ce dernier a reconnu l'enfant, figurent presque toujours dans le bulletin statistique de naissance, élaboré d'après l'acte de naissance. En général, ils n'y figurent pas s'il n'a pas – ou pas encore – reconnu l'enfant, cette seconde assertion étant moins vraie.

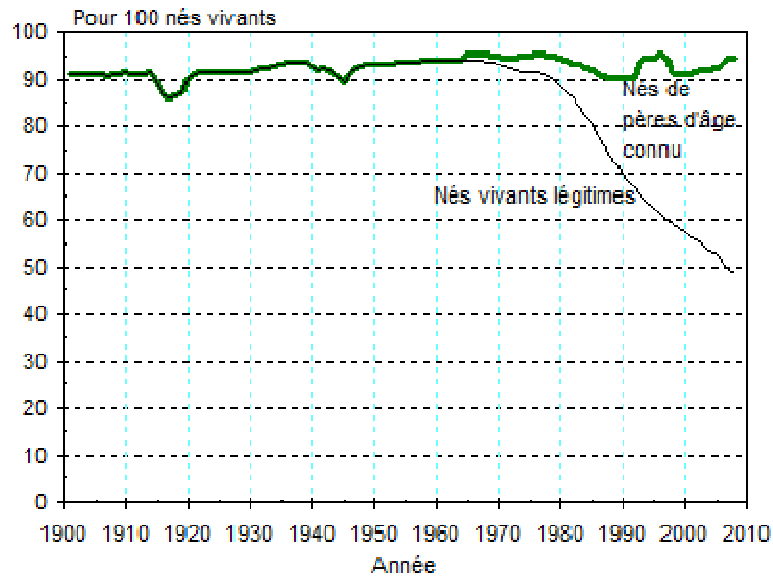
### **1. 2. La statistique dispose des données sur neuf pères sur dix**

Jusqu'aux années 1970, plus de neuf enfants sur dix naissaient légitimes. Un enfant conçu hors mariage l'était généralement au sein d'un couple non cohabitant. En principe, soit les parents convolaient avant la naissance, soit la femme se retrouvait seule. Depuis les années 1970, les parents non mariés sont de plus en plus nombreux à vivre ensemble. Ils forment un couple dont les caractéristiques démographiques sont de plus en plus proches de celles des couples mariés (Prioux, 2009).

Lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble, la proportion d'actes de naissance mentionnant les renseignements relatifs au père s'élève à près d'un quart entre 1965 et 1971, à un sur deux en 1980, à neuf sur dix en 2008. Ainsi, l'essor des naissances hors mariage ne s'est pas accompagné d'une réduction sensible de la part des actes mentionnant le père. Celle-ci n'a jamais été inférieure à 90 % – sauf pendant la Première Guerre mondiale – et elle remonte à 95 % en 2008, alors même que les naissances hors mariage sont devenues majoritaires (figure 1).

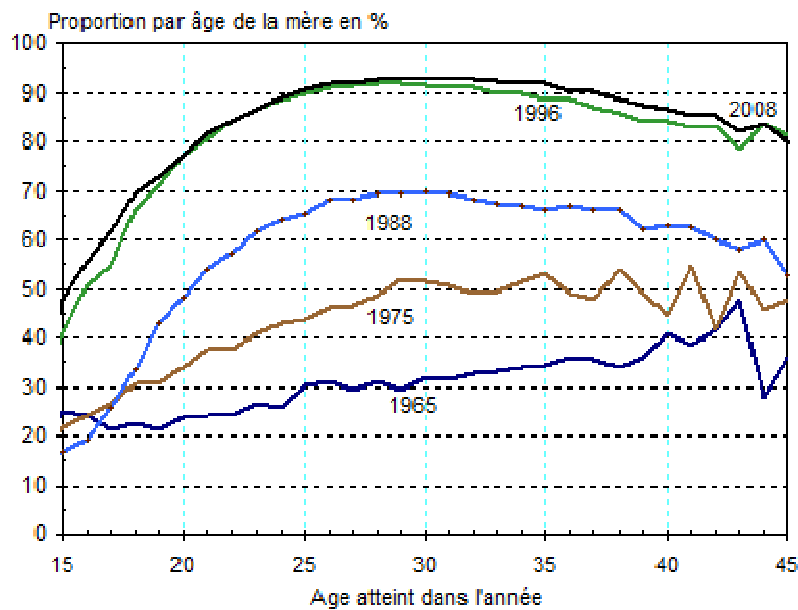
En leur sein, c'est lorsque la mère est adolescente que les renseignements sur le père sont le plus souvent absents. Ils sont mentionnés dans deux actes de naissance sur dix quand elle a 16 ans (âge atteint) avant 1990 – cinq sur dix en 2008 (figure 2).

FIGURE 1 : PART DES NES VIVANTS LEGITIMES ET PART DES NES VIVANTS POUR LESQUELS L'AGE DU PERE EST CONNU, DE 1901 A 2008



Note de la figure 1 : de 1993 à 1997, une application informatique a rapproché les données annuelles relatives aux reconnaissances paternelles de celles portant sur les naissances, d'où l'augmentation temporaire du nombre de pères dont on connaît l'âge.

FIGURE 2 : NES VIVANTS HORS MARIAGE. PART DES ACTES DE NAISSANCE CITANT LE PERE SELON L'AGE DE LA MERE, DIVERSES ANNEES



### 1.3. L'âge des pères non repérés dans l'état civil a été estimé

On pourrait se contenter d'étudier une fécondité masculine « connue » à partir des seuls nés vivants dont le père est cité dans l'acte de naissance. Afin d'appréhender les évolutions dans le temps et d'effectuer des comparaisons avec la fécondité féminine, on a calculé des

indicateurs sur des données « exhaustives » en estimant les caractéristiques des pères non renseignés, pour les naissances hors mariage survenues en France métropolitaine (Annexes).

## 2. Résultats

### 2.1. Le nombre moyen d'enfants n'est pas forcément identique pour les hommes et les femmes

Il naît 105 garçons pour 100 filles. Par suite, si les sexes étaient égaux devant la mort et les migrations et si les unions se réalisaient dans les mêmes générations, les indicateurs d'intensité (indicateur conjoncturel de fécondité, descendance finale) des hommes seraient constamment inférieurs à ceux des femmes. Or, dans les faits, leur niveau est fréquemment égal ou supérieur à celui des indicateurs féminins.

Les divergences éventuelles s'expliquent par celles des dénominateurs, donc des effectifs des populations aux âges de procréation, qui ne sont pas toujours similaires pour les deux sexes en fonction de la mortalité différentielle et des migrations. En outre, les âges de forte fécondité ne sont pas identiques pour les hommes et les femmes car les unions se contractent généralement dans des générations différentes. Ainsi, même si les effectifs des deux sexes sont comparables à chaque âge, il se peut que ceux des hommes soient inférieurs (supérieurs) à ceux des femmes aux âges où leur fécondité respective est la plus forte.

On appréhende les différences d'effectifs de la population de chaque sexe aux âges de procréation par les *effectifs moyens pondérés des générations masculines et féminines d'âge fécond* (Calot, 1984). Pour les hommes, ils correspondent à la moyenne pondérée des effectifs masculins aux différents âges d'une année  $n$ , les poids étant les taux de fécondité masculins de l'année  $n^2$ . Lorsque les naissances sont rapportées à un effectif pondéré moins nombreux d'hommes que de femmes, l'indicateur masculin est supérieur à son équivalent féminin ; il lui est inférieur dans le cas inverse.

### 2.2. L'indicateur conjoncturel des hommes est très proche de celui des femmes depuis 1968

Pendant les deux premiers tiers du XX<sup>ème</sup> siècle, le niveau des indicateurs conjoncturels de fécondité (ICF) des hommes a le plus souvent surpassé celui des femmes (figure 3). Avant 1915, les générations sont à peu près en effectif constant à la naissance et la mortalité reste élevée. En conséquence, les individus âgés de  $x+5$  ans se trouvent moins nombreux que ceux de  $x$  ans. Les pères étant en moyenne plus âgés que les mères de près de 5 ans, l'effectif moyen pondéré des générations masculines d'âge fécond (figure 4) est donc, pendant cette période, plus faible que son équivalent féminin.

---

<sup>2</sup> L'indicateur conjoncturel de fécondité d'une année donnée peut se définir comme le rapport entre le nombre de naissances de l'année considérée et l'*effectif moyen pondéré des générations féminines d'âge fécond* de l'année.

FIGURE 3 : INDICATEURS CONJONCTURELS DE FECONDITE DES HOMMES ET DES FEMMES

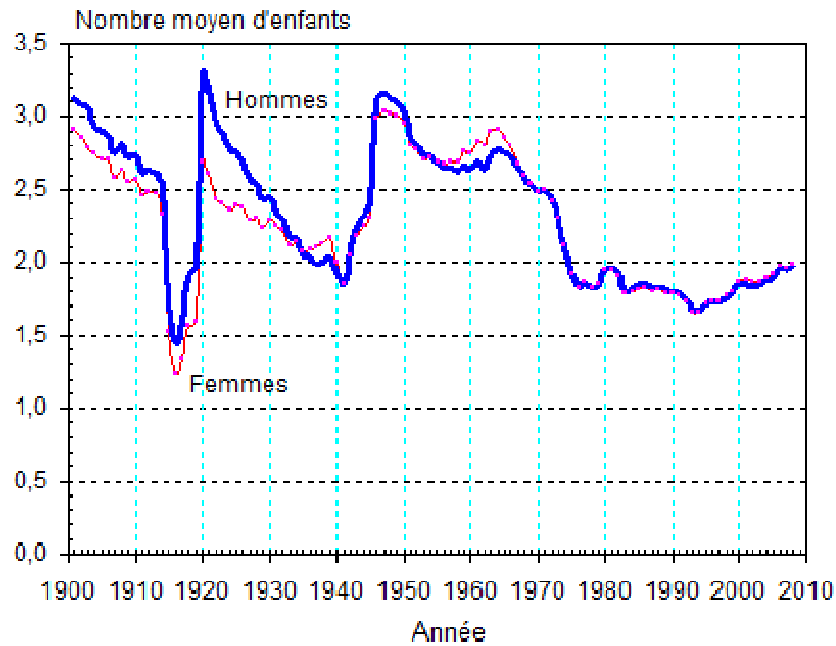
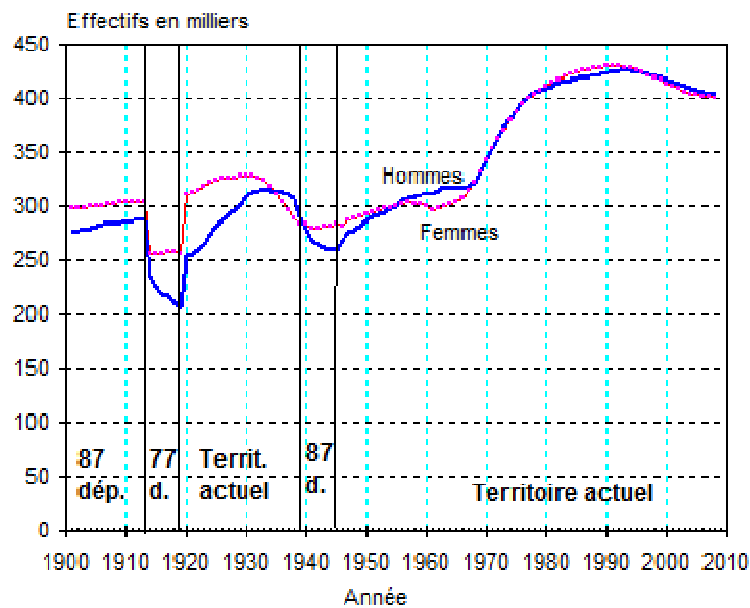


FIGURE 4 : EFFECTIFS MOYENS PONDERES DES GENERATIONS D'AGE FECOND



Note de la figure 4 : les populations par âge ne sont pas disponibles pour le territoire actuel avant 1920 et de 1939 à 1945 (Daguet, 1995).

L'ICF masculin de 1920 est le plus élevé du XX<sup>ème</sup> siècle : 3,3 enfants par homme contre 2,7 par femme. Ce niveau, qui demeure élevé les années suivantes, s'explique par le déficit masculin dû à la guerre, mais aussi par l'abaissement de l'âge moyen des hommes au mariage. Cet abaissement a entraîné l'anticipation d'un certain nombre de naissances que les hommes auraient eues quelques années plus tard si leur âge au mariage était resté constant.

La supériorité de l'ICF féminin dans la seconde moitié des années 1930 et celle de l'ICF masculin entre 1942 et 1954 proviennent essentiellement du déficit de femmes et

d'hommes résultant du passage aux âges de forte fécondité des classes creuses nées pendant la Première Guerre mondiale.

La seconde pointe du *baby-boom* observée dans la première moitié des années 1960 découle de la précocité croissante des unions. Elle apparaît plus accentuée du côté féminin. En effet, cette pointe correspond aussi au passage aux âges de forte fécondité des femmes nées au cours de la Seconde Guerre mondiale, qui réduit l'effectif des mères potentielles. Ce passage apparaît gommé chez les hommes, probablement par l'immigration (Brouard, 1977).

L'ICF masculin diminue dès 1965, comme l'ICF féminin. Leurs niveaux sont similaires depuis 1968 : l'écart s'élève au plus à 0,03 enfant en faveur des hommes de 1986 à 1988. Plusieurs facteurs contribuent à cette égalité : un jeu de compensation entre des générations masculines et féminines plus ou moins nombreuses selon l'âge ; des générations successives en effectif proche à la naissance – au moins par palier – et qui le demeurent à l'âge adulte car la mortalité est devenue très faible avant 60 ans ; l'immigration, majoritairement masculine jusqu'aux années 1970, qui contrebalance alors la surmortalité masculine ; un écart d'âge moyen entre conjoints moins élevé que dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

### **2.3. Les paternités à 30-34 ans redeviennent les plus fréquentes à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle**

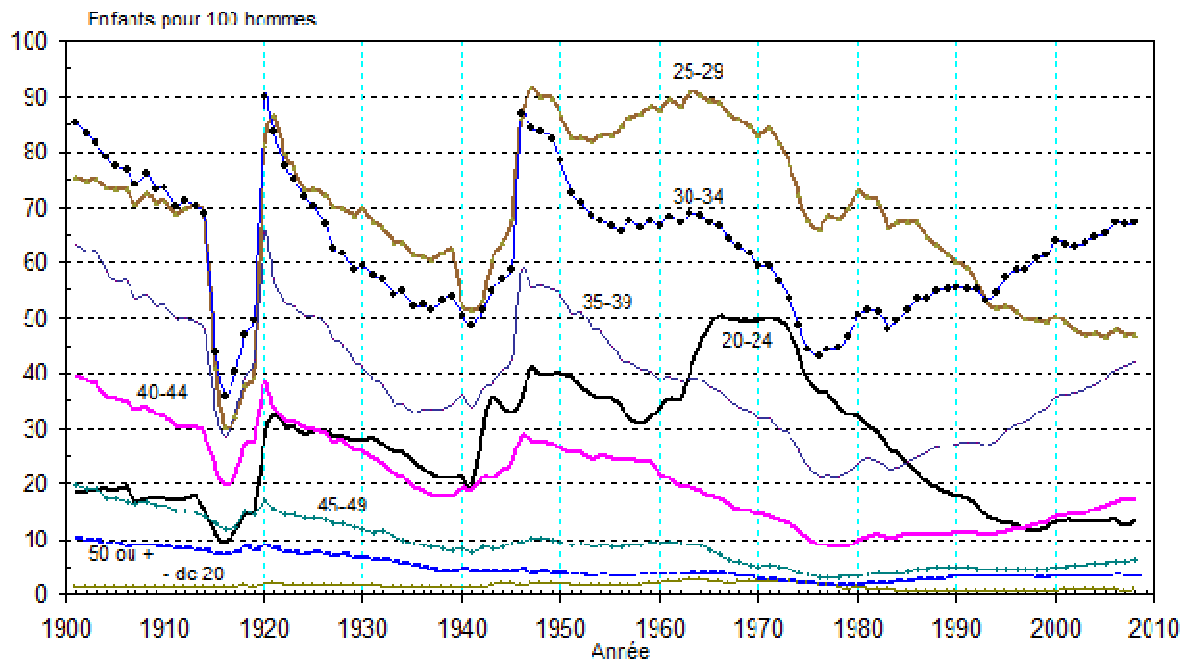
Dans les grandes lignes, les évolutions à la hausse ou à la baisse des taux de fécondité par âge depuis 1901 sont comparables pour les deux sexes. Néanmoins, les divergences des calendriers masculins et féminins induisent des écarts dans leurs niveaux respectifs.

Soit un groupe d'âges quinquennal :  $x, x+4$ , et le groupe d'âges quinquennal immédiatement supérieur :  $x+5, x+9$ . En règle générale, entre 1901 et 2008, la valeur du taux de fécondité des hommes âgés de  $x+5, x+9$  est comprise entre celle des taux des femmes âgées de  $x, x+4$  et de  $x+5, x+9$ .

Toutefois, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les hommes de 30-34 ans avaient une fécondité similaire à celle des femmes de 25-29 ans. En 2004, leurs niveaux sont à nouveau comparables et le deviennent aussi à celui des femmes de 30-34 ans (environ 65 enfants en 5 ans pour 100 hommes ou femmes). Le taux masculin à 30-34 ans redevient supérieur les années suivantes.

Les hommes peuvent engendrer à des âges avancés, mais la fécondité masculine après 45 ans est peu élevée (*figure 5*) car la fertilité d'un couple dépend beaucoup plus de l'âge de la femme que celui de l'homme. Or, en France au XX<sup>ème</sup> siècle, la différence d'âge entre les deux membres des couples est, en moyenne, relativement peu élevée (*cf. B-4*). La fécondité des hommes de 45-49 ans est équivalente à celle des femmes de 40-44 ans tout au long de ce siècle. Alors que les taux des hommes de 55-59 ans sont restés longtemps comparables à ceux des femmes de 45-49 ans, ils les dépassent depuis les années 1980. En effet, la fécondité des femmes de 45-49 ans a chuté de deux tiers de 1970 à 1980, alors celle des hommes de 55-59 ans a reculé d'un tiers seulement.

FIGURE 5 : SOMME, PAR GROUPE D'AGES, DES TAUX DE FECONDITE MASCULINS PAR AGE



Lire ainsi : dans les conditions de fécondité de 2008, 100 hommes considérés comme non soumis à la mortalité avant 65 ans deviendraient pères de 67,2 enfants nés vivants entre 30 et 34 ans (âges atteints dans l'année). Il s'agit de la somme des cinq taux de fécondité masculins de 30 à 34 ans.

La fécondité diminue à tout âge entre 1965 et 1976, pour les hommes comme pour les femmes. Cependant, la fécondité masculine monte rapidement à 20-24 ans dans les années 1960, sensiblement plus que celle des jeunes femmes. Ce mouvement va de pair avec un rajeunissement de l'âge moyen au mariage plus prononcé pour eux que pour elles (calculé à partir des taux de primo-nuptialité, l'écart passe de 2,6 ans en 1960 à 2,0 ans en 1971). La fécondité des hommes de 20-24 ans atteint son plus haut niveau du XX<sup>ème</sup> siècle entre 1965 à 1973 avant de diminuer rapidement.

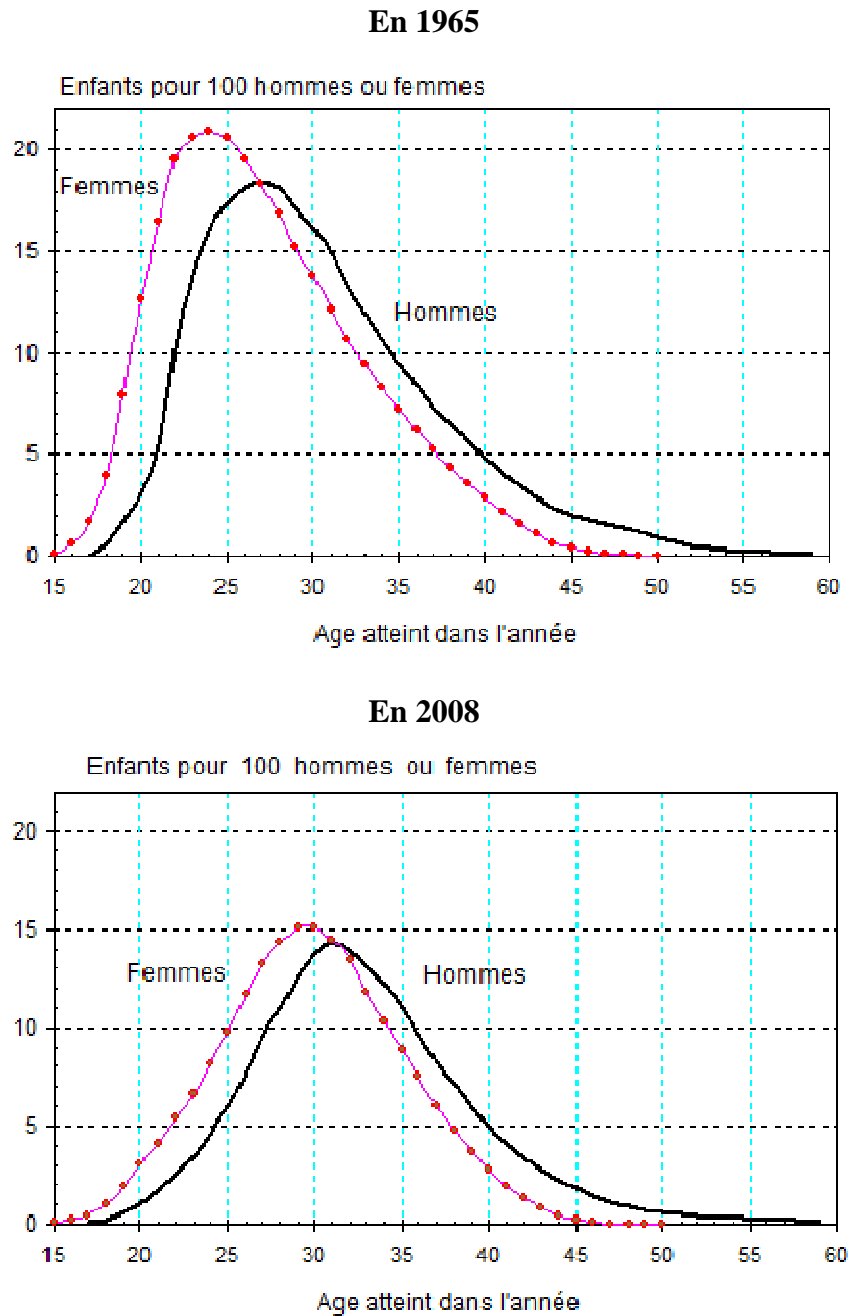
Depuis la fin des années 1970, la baisse des paternités avant 28-29 ans s'accompagne de leur hausse aux âges ultérieurs. Ce double mouvement explique le vieillissement de l'âge moyen des pères depuis 1977. Il faut remonter aux deux premières décennies du XX<sup>ème</sup> siècle pour retrouver une configuration où les hommes étaient plus souvent pères à 30-34 ans qu'à 25-29 ans, mais la différence était plus réduite.

Après 1995, la fécondité masculine se stabilise avant 28-30 ans, d'autant plus précocement que l'âge est jeune ; les taux à 22 ans ou moins tendent même à remonter. On peut rapprocher cette stabilité, qui se manifeste aussi chez les femmes avant 27 ans, du fait que la propension à vivre en couple cesse de baisser chez les jeunes de 20 à 25 ans (Daguet, Niel, 2010).

D'après les taux de fécondité cumulés, les pères de moins de 30 ans n'ont été majoritaires qu'entre 1964 et 1984, et cette proportion n'a jamais atteint 60 % des pères. Si les conditions de fécondité de 2008 étaient permanentes, un père sur trois aurait moins de 30 ans,

un sur trois aurait entre 30 et 34 ans et un père sur trois en aurait davantage. Dans les conditions de 1977, ces âges s'élèveraient respectivement à 26 et 31 ans.

FIGURE 6 : TAUX DE FECONDITE PAR AGE DES HOMMES ET DES FEMMES EN 1965 ET 2008



#### 2.4. Une dispersion des naissances plus prononcée pour les pères...

Le calendrier de la paternité évolue de façon analogue à celui de la maternité (*figure 7*). En effet, comme pour les femmes, l'âge moyen des hommes à la naissance des enfants atteint son minimum en 1977, remonte par la suite rapidement, puis plus lentement au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Les hommes voient naître leurs enfants en moyenne à 29,6 ans en 1977 et à 32,9 ans en 2008, comme en 1925. Les pères sont moins âgés au début du XXI<sup>ème</sup> siècle qu'au



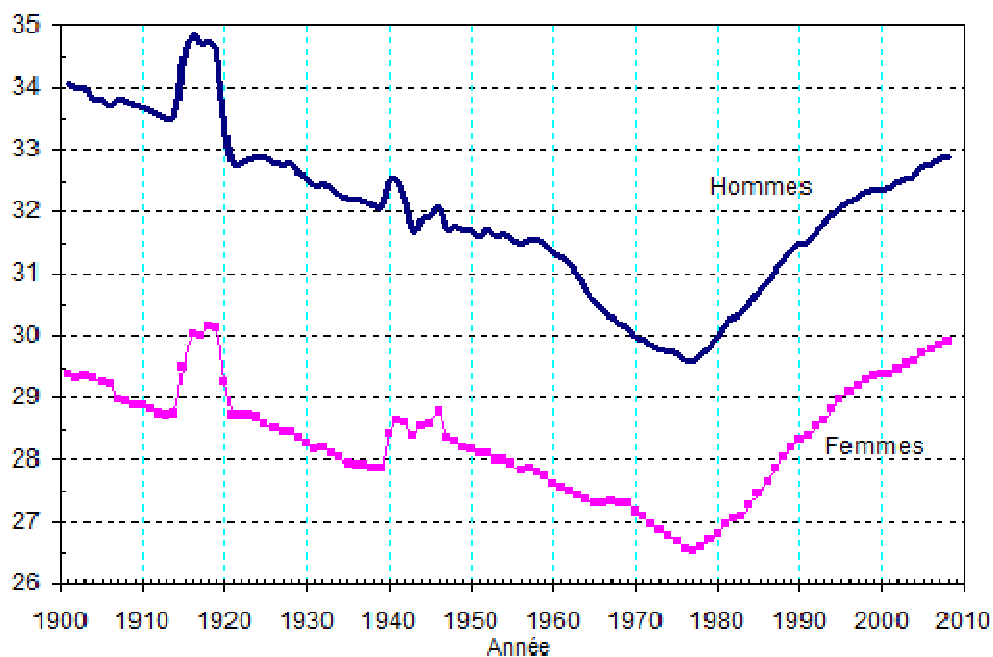
début du XX<sup>e</sup>, ce qui n'est pas le cas des mères. La réduction de l'écart d'âge entre conjoints a entraîné la réduction de la différence entre les âges moyens des pères et des mères au cours du XX<sup>e</sup> siècle (*figure 8*) : cet écart est passé de près de cinq ans avant 1918 à trois ans environ depuis les années 1960 ; il a été minimal entre 1968 et 1973 (à peine 3 ans).

Les naissances portent, pour les pères, sur des âges plus nombreux que pour les mères. Par suite :

– l'intensité du mode est moins élevée pour les hommes – sauf avant 1928, car la population masculine était alors sensiblement inférieure à celle des femmes aux âges de procréation. Le taux de fécondité masculin est maximal à 26 ans dans la seconde moitié des années 1960 et à 31 ans de 2002 à 2008, l'âge modal des mères étant inférieur de 3 et 1,5 ans respectivement (*figure 6*) ;

– les naissances sont plus étalées autour de l'âge moyen. Les écart-types sont donc constamment plus élevés que pour les femmes.

FIGURE 7 : AGE MOYEN DES PERES ET DES MERES A LA NAISSANCE DES ENFANTS



Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, statistiques de l'état civil, recensements, estimations de population depuis 1999.

Calculés par rapport aux taux de fécondité, les âges moyens sont corrigés de la structure par âge.

FIGURE 8 : ECART ENTRE LES AGES MOYENS DES PERES ET DES MERES A LA NAISSANCE DES ENFANTS

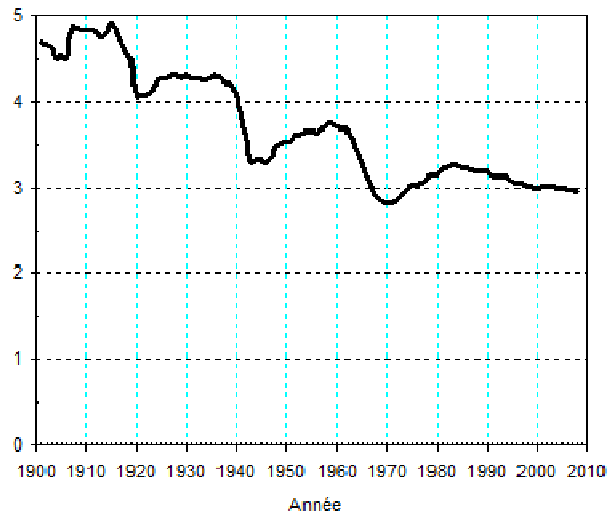


FIGURE 9 : ECART-TYPE DE L'AGE DES PERES ET DES MERES A LA NAISSANCE DES ENFANTS

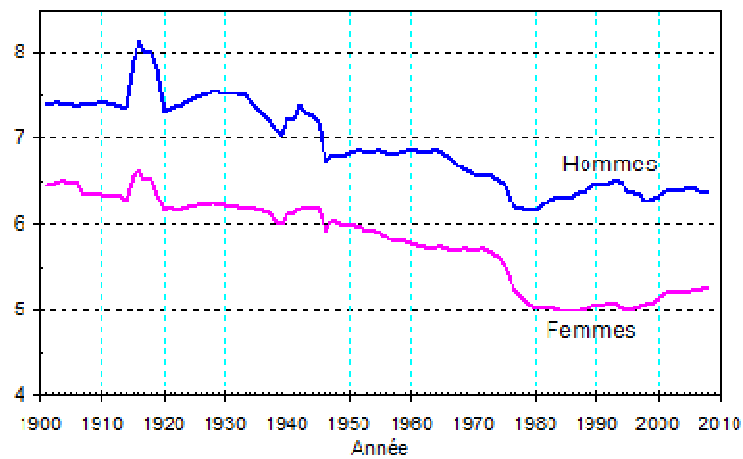
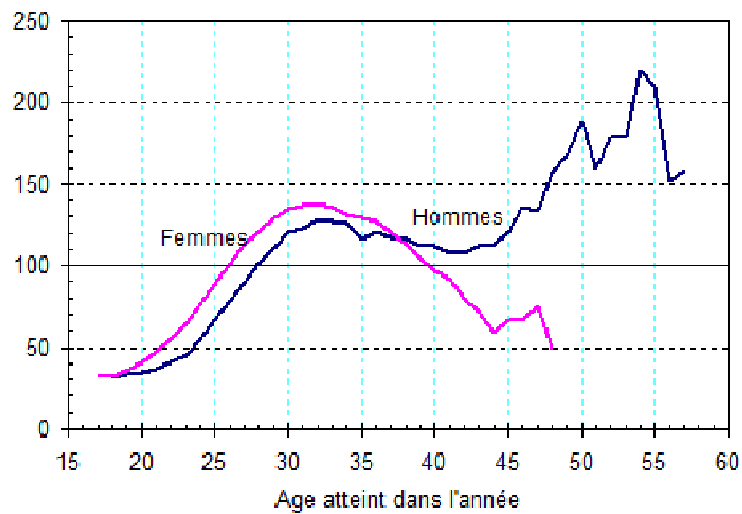


FIGURE 10 : EVOLUTION DES TAUX DE FECONDITE ENTRE 1975 ET 1990 - BASE 100 EN 1975



## 2. 5. ...et qui s'est accentuée dans les années 1980

Depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, les écart-types masculins et féminins n'ont jamais autant divergé en temps de paix qu'entre 1987 et 1995 (*figure 9*). Pour les deux sexes, une forte concentration des naissances s'est produite au moment où l'ICF cessait de baisser et où l'âge moyen à la naissance des enfants atteignait son niveau minimal et remontait. La concentration a été à la fois moins marquée et plus étalée pour les pères. Pour les hommes, l'écart-type passe de 6,8 ans en 1965 à 6,1 ans en 1980, puis à 6,4 ans depuis 1985. Pour les femmes, il diminue de 5,6 en 1974 à 5,0 ans de 1982 à 2000.

Cette divergence est à rapprocher des évolutions opposées de la fécondité tardive pour les deux sexes (*cf. B-3*). Ainsi, entre 1975 et 1990, la fécondité avant 35 ans évolue de façon analogue pour les hommes et les femmes (*figure 10*). Mais si les taux au-delà de 40 ans augmentent pour les hommes – de plus de moitié après 47 ans –, ils baissent pour les femmes et, ce, d'autant plus que leur âge est élevé.

Les couples au sein desquels l'homme a plus de 45 ans et la femme moins de 35 ans sont-ils devenus proportionnellement plus nombreux ? Ont-ils eu une fécondité particulière ? Le fait que les quadragénaires appartiennent à des générations moins nombreuses que les trentenaires et que l'homme est généralement l'aîné dans le couple a-t-il joué ? En tout cas, d'après l'état civil, en 1975, un tiers des hommes devenus ou redevenus pères après 45 ans avaient une conjointe de moins de 35 ans ; en 1982, plus de la moitié sont dans ce cas.

L'évolution s'inverse après 1995 : la fécondité des femmes après 40 ans monte d'autant plus qu'elles sont âgées, alors que c'est l'inverse pour les hommes. Par suite, les écart-types tendent à se rapprocher.

## 2.6. En 2004-2006, les hommes devenus pères pour la première fois ont 31,0 ans

L'état civil permet, en théorie, de calculer annuellement des âges moyens selon le rang de naissance biologique des enfants. Cette statistique (rang pour la mère) a été publiée de 1998 à 2005, mais elle est de mauvaise qualité (Prioux, 2003). En revanche, l'Échantillon démographique permanent (EDP) permet de calculer des indicateurs portant sur les rangs de naissance de qualité satisfaisante. Cependant, seules les **naissances enregistrées à l'état civil de France métropolitaine** sont prises en compte.

Nous avons calculé des âges moyens paternels et maternels selon le rang biologique pour les périodes 1990-1992 et 2004-2006. L'EDP (*Annexes*) contient les informations sur les pères de 22 082 nouveau-nés pour la période 1990-1992, de 48 407 pour 2004-2006<sup>3</sup>. La proportion de naissances hors mariage est un peu plus faible que dans l'état civil et les renseignements sur le père sont plus rarement absents (*tableau 1*). Toutefois, les calculs des âges moyens auxquels nous avons procédé corrigent ces différences de proportions.

D'après l'EDP, les hommes deviennent pères de leur premier enfant à 29,4 ans en 1990-1992 et à 31,0 ans en 2004-2006 (naissances de pères d'âge connu). L'âge des hommes

---

<sup>3</sup> Je remercie chaleureusement Marc Simon pour m'avoir transmis des tableaux issus des données de l'EDP.

à la naissance de l'enfant de rang un s'est donc accru de 1,6 an en 14 ans, comme pour les femmes, où il est passé de 26,6 ans en 1990-1992 à 28,2 ans en 2004-2006. Parallèlement, entre 1990-1992 et 2004-2006, d'après l'état civil comme d'après l'EDP, l'âge moyen des pères à la naissance des enfants de tout rang (pères d'âge connu) a moins augmenté : il est passé de 31,8 à 32,9 ans<sup>4</sup>, soit une hausse de 1,1 an seulement en 14 ans – contre près de 1,3 pour les femmes. Une hausse moins forte pour les rangs supérieurs et un poids un peu plus important des premières naissances expliquent cette moindre augmentation.

TABLEAU 1 : AGE MOYEN DES PERES ET DES MERES A LA NAISSANCE DES ENFANTS PAR QUALITE JURIDIQUE ET RANG BIOLOGIQUE (POUR LE PERE OU LA MERE) EN FRANCE METROPOLITAINE. ANNEES 2004-2006 ET 1990-1992

2004-2006		Nombre de naissances		Proportion parmi l'ensemble des naissances, en %					Age moyen à la naissance selon le rang pour le père ou la mère						
Rang biologique	par rang pour la mère	par rang pour le père	Naissances (EDP)	Naissances par qualité juridique	Naissances légitimes	Naissances hors mariage		Pères d'enfants nés ...			Mères d'enfants nés ...				
	Ensemble des naissances	Naissances de père connu				de pères connus	de pères non connus	ensemble pères connus	légitimes	hors mariage pères connus	ensemble pères connus	légitimes	hors mariage pères connus	pères non connus	
1	22 920	21 900	46,1	100,0	42,7	52,9	4,4	31,0	31,8	30,3	26,2	26,8	27,7	26,1	
2	17 621	17 090	35,0	100,0	61,0	36,0	3,0	33,4	33,8	32,8	30,5	30,7	30,0	28,2	
3	6 955	6 719	13,5	100,0	71,6	25,0	3,4	35,6	36,0	34,6	32,1	32,5	31,1	30,1	
4 ou plus	2 853	2 698	5,4	100,0	70,0	24,7	5,3	39,1	39,6	37,8	34,2	34,6	33,2	32,6	
Total EDP	50 349	48 407	100,0	100,0	54,6	41,5	3,8	32,9	33,9	31,6	29,8	30,6	28,8	27,6	
Etat civil	2 338 932			100,0	52,2	40,3	7,5	32,9	33,9	31,6	29,9	30,6	28,9	27,6	
1990-1992															
1	10 230	9 606	43,0	100,0	60,6	33,1	6,3	29,4	29,6	29,1	26,6	26,8	26,3	24,5	
2	7 625	7 350	33,0	100,0	78,9	17,5	3,6	31,9	31,9	31,9	29,0	29,1	28,9	27,9	
3	3 527	3 424	15,6	100,0	84,0	13,1	2,9	34,3	34,2	34,5	31,0	31,0	30,6	29,6	
4 ou plus	1 764	1 702	8,4	100,0	82,4	13,5	4,2	38,7	39,1	36,4	33,2	33,5	30,9	34,0	
Total EDP	23 146	22 082	100,0	100,0	71,8	23,4	4,8	31,8	32,2	30,5	28,6	28,9	27,5	26,8	
Etat civil	2 265 121			100,0	68,3	21,7	10,0	31,8	32,2	30,7	28,7	29,0	27,6	26,2	

Source : Insee, EDP (naissances), Situation démographique (populations).

Notes : les « pères connus » correspondent aux pères dont l'âge est connu dans l'EDP.

Pour calculer les âges moyens, on a estimé des nombres de naissance de rang 1, 2... en multipliant les proportions de naissances selon le rang dans l'EDP par les nombres de naissances par âge de l'état civil.

Moyenne arithmétique des âges moyens annuels.

## 2.7. La descendance finale des hommes nés après 1924 est généralement inférieure à celle des femmes

Les hommes sont généralement plus âgés que leurs conjointes. De ce fait, lorsqu'un mouvement conjoncturel affecte à la fois la fécondité des hommes et des femmes, il se répercute sur des générations masculines et féminines différentes, les premières étant plus anciennes que les secondes.

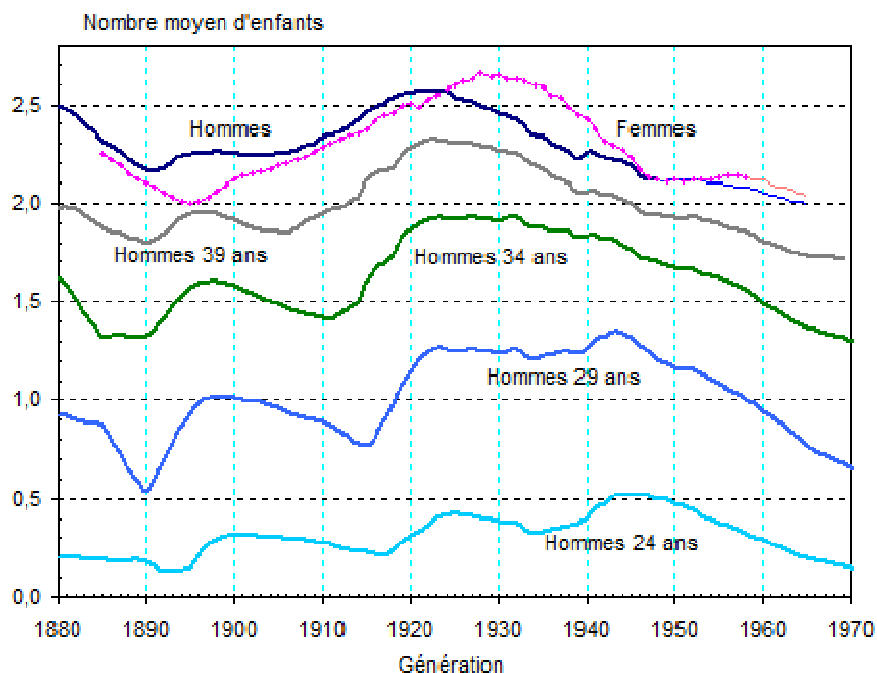
La baisse séculaire de la fécondité porte la descendance finale à 2,17 enfants par homme dans les générations nées en 1890 et 1891 et donc, logiquement, avant le minimum observé pour les femmes (figure 11). Les pertes militaires massives au cours de la Grande Guerre ont accru la nuptialité des survivants nés entre 1885 et 1895 environ et perturbé celle des femmes nées dans les années 1890. L'écart entre les deux descendance finales atteint 0,24 enfant pour les personnes nées en 1895 et 1896.

Les descendance finales les plus élevées atteignent 2,57 enfants par homme (générations 1922 et 1923) et 2,65 enfants par femme (générations 1928 et 1930). L'infériorité du niveau masculin provient sans doute de l'importante immigration d'hommes

<sup>4</sup> D'après l'état civil, l'âge moyen de l'ensemble des pères, correction faite des données manquantes, est passé de 31,6 à 32,7 ans entre 1990-1992 et 2004-2006.

seuls dont le nombre accroît le dénominateur des taux, mais dont les enfants éventuels, souvent nés dans le pays d'origine, ne sont pas comptés au numérateur. Les générations masculines aux descendance les plus élevées sont plus anciennes de 5 à 8 ans que les générations féminines les plus fécondes, alors que l'écart entre les âges moyens à la naissance des enfants tourne autour de trois ans dans ces générations (*figure 12*). Les différences des taux de fécondité selon le sexe pendant le *baby-boom* (*cf. B-2*) ont non seulement entraîné une inégalité du niveau des deux descendance finales, mais aussi contribué à cette précocité.

FIGURE 11 : DESCENDANCE FINALE DES HOMMES ET DES FEMMES NES DE 1880 A 1965 –  
DESCENDANCE PARTIELLE DES HOMMES NES DE 1880 A 1970



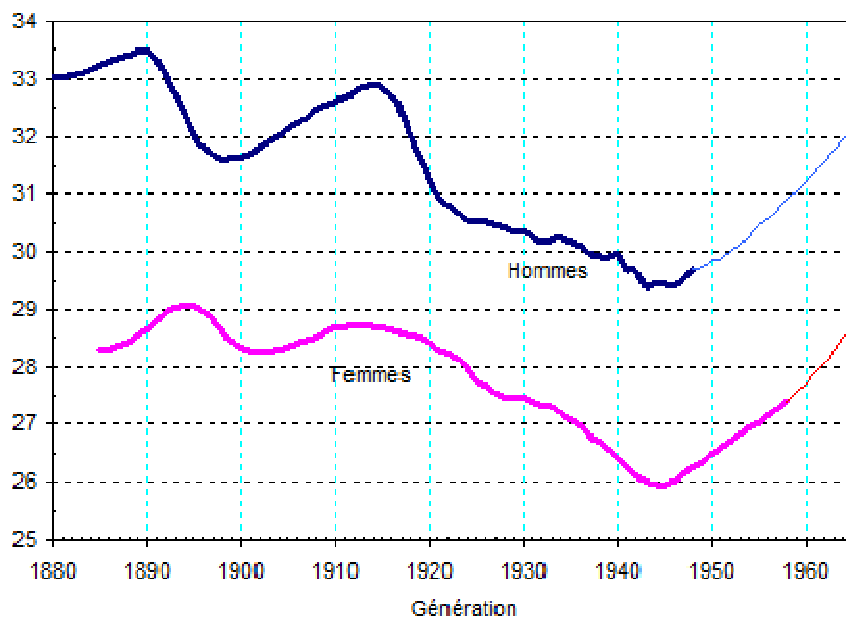
Pour les deux sexes, la baisse du nombre d'enfants consécutive à la fin du *baby-boom* s'interrompt provisoirement dans les générations nées après 1945. Les hommes et les femmes nés de 1948 à 1953 ont d'ailleurs des descendance finales identiques (2,12 enfants par personne). Celles des femmes restent quasi stables à ce niveau jusqu'à la génération 1959. Pour les hommes, la période de stabilité est courte puisque leurs descendance finales, obtenues en gelant les taux annuels de 2008 et donc encore provisoires, diminuent dès la génération 1954 (*figure 13*). Elles redeviennent donc légèrement inférieures à celles des femmes – de 0,03 à 0,07 enfant – jusqu'à la génération 1965 au moins.

Les descendance partielles reflètent les variations du calendrier et révèlent des histoires différentes. Ainsi, à 29 ans (âge révolu en fin d'année), les hommes nés de 1921 à 1948 étaient pères de 1,2 ou 1,3 enfant en moyenne, alors même que leur descendance finale a chuté de 2,6 à 2,1 au fil des générations. La fécondité des générations suivantes diminue peu, mais le nombre d'enfants à 29 ans décline à 0,60 enfant en moyenne pour les hommes nés après 1975. Les hommes nés de 1889 à 1891, dont les unions ont été retardées par la Première Guerre mondiale, n'avaient eux aussi que 0,6 enfant en moyenne à cet âge. Mais ils se sont en partie rattrapés par la suite : à 39 ans, les hommes nés en 1890 avaient en moyenne 1,80 enfant ; les hommes nés en 1969 en ont 1,71 seulement.

À partir de l'état civil, on ne peut estimer ni la répartition de la descendance finale selon le rang, ni la part de la population qui reste inféconde. Des enquêtes rétrospectives comme les Enquêtes sur les familles couplées aux recensements permettent de les déterminer. Ainsi, d'après l'Étude de l'histoire familiale de 1999 : « Cette baisse de la fécondité à partir des générations 1940 provient de la réduction du nombre d'enfants par parent et non d'une fréquence accrue des femmes et des hommes sans enfant. [...] En moyenne, 10 % des femmes nées entre 1935 et 1954 n'ont jamais eu d'enfant et ce pourcentage a peu varié entre générations. Pour les hommes, ne pas avoir de descendance est un peu plus fréquent que chez les femmes. Pour les générations 1935-1954, près de 15 % n'étaient toujours pas pères à 47 ans (Robert-Bobée, 2003) ».

Sans surprise, les hommes dont la vie féconde a été perturbée par les deux guerres mondiales entre 25 et 30 ans ont été les pères les plus âgés, jusqu'à 33,5 et 32,9 ans en moyenne respectivement (*figure 12*). De façon inattendue, ce sont les mêmes générations masculines et féminines, nées de 1942 à 1947, qui ont été, en moyenne, les plus jeunes parents.

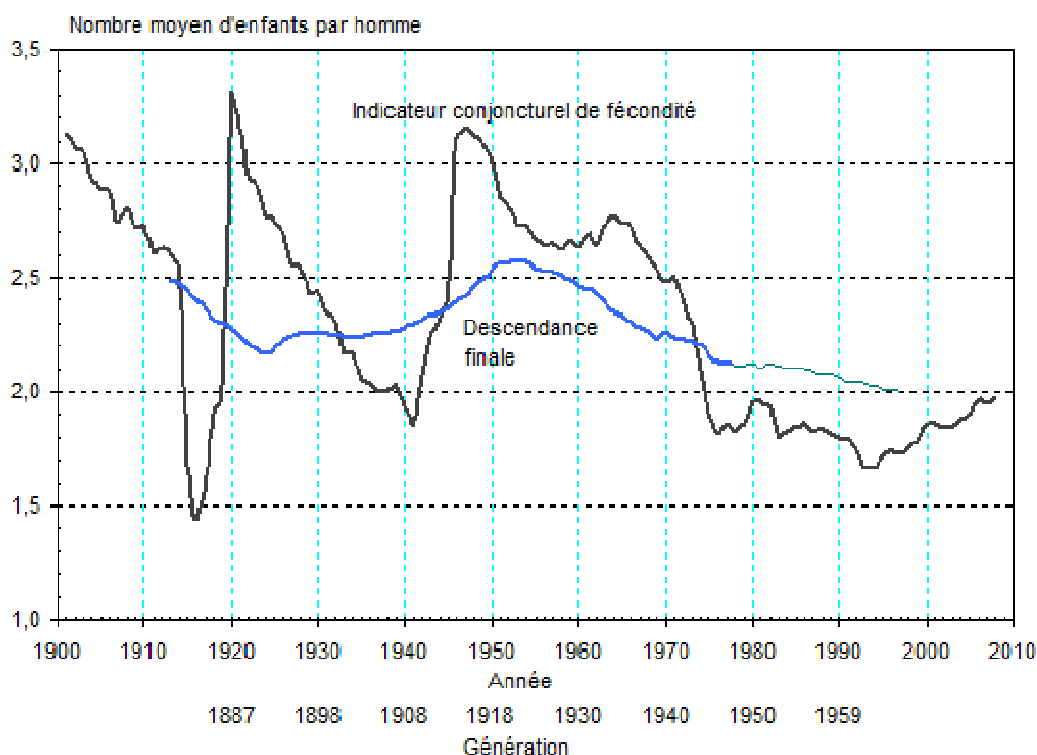
FIGURE 12 : AGE MOYEN DES HOMMES ET DES FEMMES NÉS DE 1880 A 1965 A LA NAISSANCE DES ENFANTS



Note : les descendance finales des hommes nés après 1948 et des femmes nées après 1958 ont été estimées en gelant les taux annuels de 2008.

Lire ainsi (*figure 11*) : à la fin de l'année où ils ont atteint 34 ans, les hommes nés en 1880, considérés comme non soumis à la mortalité avant 65 ans, étaient pères de 1,62 enfant en moyenne (descendance partielle).

FIGURE 13 : INDICATEUR CONJONCTUREL DE FECONDITE ET DESCENDANCE FINALE MASCULINS



Note : voir la note des figures 11 et 12.

Lire ainsi : en 1970, l'indicateur conjoncturel de fécondité s'élève à 2,48 enfants par homme. Les hommes nés en 1940 ont eu leurs enfants en moyenne à 30,0 ans, donc en 1970 ; leur descendance finale est de 2,26 enfants par homme.

### 3. Annexes

La construction des taux masculins est détaillée dans *Un siècle de fécondité française*, Daguet, 2002. Les indicateurs de fécondité féminine du XX<sup>ème</sup> siècle en sont extraits également.

Depuis 1998, la *Situation démographique* de l'Insee publie, par année de naissance du père, les nombres de nés vivants légitimes, de nés vivants hors mariage reconnus par le père et un nombre total estimé de nés vivants. L'année de naissance des pères d'âge non connu est estimée comme étant de deux ans plus ancienne que celle de la mère. Pour la présente communication, comme pour *Un siècle de fécondité française*, on a redressé différemment (voir ci-dessous). Les âges moyens des pères d'enfants nés hors mariage obtenus avec ces deux méthodes sont presque identiques : 31,53 ans en 2008 d'après la *Situation démographique* et 31,63 ans d'après notre redressement.

#### 3. 1. Nombre de naissances annuel

Depuis 1892, année où les naissances ont été classées d'après l'âge de la mère pour la première fois, la statistique publie la ventilation des **naissances légitimes** selon l'âge du père :

- par groupe d'âges jusqu'en 1960 (par âge détaillé avant 30 ans en 1952),
- par âge détaillé avant 45 ans de 1961 à 1964, avant 60 ans depuis 1965 et par groupe d'âges au-delà.

Aucun renseignement sur les **naissances hors mariage** n'est disponible avant 1965.

Depuis 1965, les fichiers informatiques de l'état civil contiennent, par âge détaillé, les renseignements relatifs aux pères mentionnés dans l'acte de naissance, que l'enfant soit né légitime ou hors mariage.

### **3.2. Estimation des taux de fécondité générale par âge**

#### **3.2.1. Généralités**

On a calculé les composantes légitimes des taux de fécondité des hommes – comme on procède de façon habituelle pour les taux féminins –, puis leurs composantes hors mariage. Les taux de fécondité générale masculins correspondent à la somme par âge des deux composantes. On a veillé à ce que les nombres de naissances annuels auxquels aboutissent les taux correspondent bien à ceux de l'année considérée.

Les faux mort-nés, enfants nés vivants et décédés avant leur enregistrement à l'état civil, qui étaient exclus des statistiques des nés vivants avant 1975, ont fait également l'objet d'une estimation par âge.

#### **3.2.2. Estimation de la composante hors mariage des taux de fécondité**

*De 1965 à 2008*

La statistique des naissances croise les âges  $i$  des mères avec les âges  $j$  des pères, séparément pour les nés vivants légitimes et les nés vivants hors mariage de père mentionné dans l'acte de naissance. Pour chaque âge  $i$  de la mère, on a réparti les naissances hors mariage de père d'âge non déclaré proportionnellement aux naissances de père d'âge déclaré  $j$ . En sommant les nombres de naissances estimés de père d'âge  $j$  pour chaque âge  $i$  de la mère, on obtient une estimation de la répartition par âge des pères « manquants ». Ces redressements ne modifient que très peu l'indicateur de dispersion.

*De 1901 à 1964*

Pour cette période, on ne peut guère procéder que de manière arbitraire. On a supposé que l'écart entre les âges moyens des pères et des mères non mariés demeurerait stable autour de 4 à 4,5 ans. Il s'agit de l'écart mesuré avec les taux redressés entre 1965 et 1980, avant la montée des naissances hors mariage.

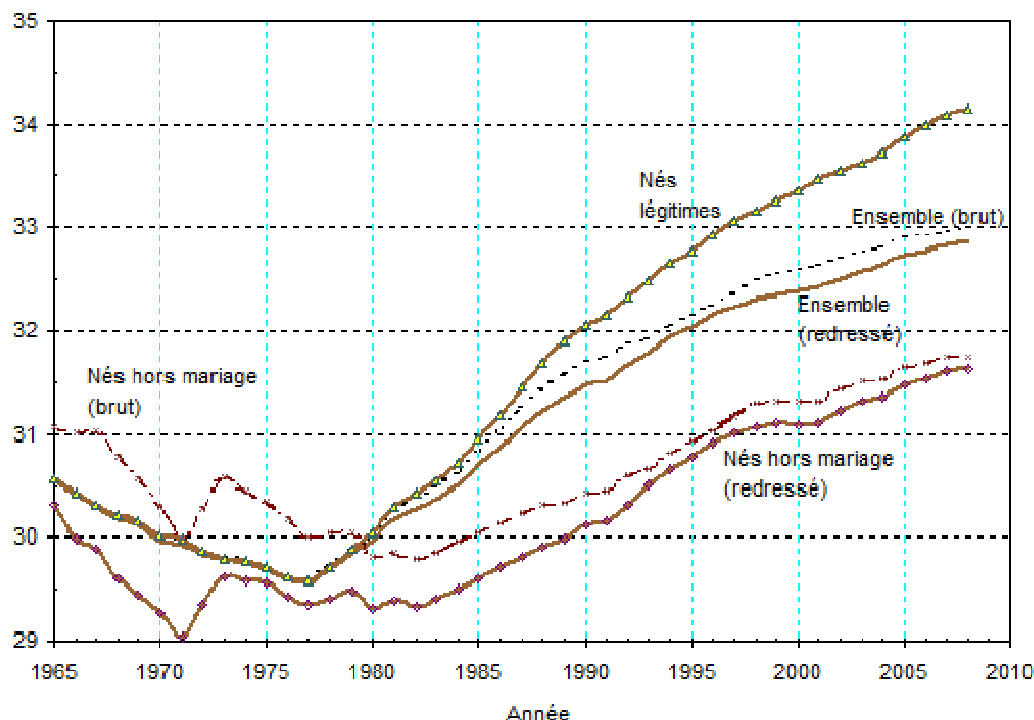
#### **3.2.3. Âges moyens brut et redressé**

L'âge moyen des pères *redressé*, celui que nous présentons ici, est toujours plus jeune que l'âge moyen *brut*, calculé à partir des seuls pères mentionnés dans l'acte de naissance



(figure 14). Ce constat est à rapprocher du fait que l'absence de données sur le père est maximale lorsque la mère est jeune.

FIGURE 14 : AGE MOYEN DES PERES SELON LA QUALITE JURIDIQUE DES ENFANTS A LA  
NAISSANCE. INDICATEURS BRUTS ET REDRESSES DE 1965 A 2008



### 3.2.4. L'Échantillon démographique permanent

L'Échantillon démographique permanent de l'Insee (EDP) est un panel constitué en 1968. Il compile, dans un fichier unique, des informations issues des recensements successifs et de l'état civil (mariages, naissances, décès, reconnaissances) sur toutes les personnes nées un des quatre premiers jours du mois d'octobre de chaque année. Les fichiers relatifs à 2007 et aux années suivantes contiennent les informations sur 16 jours. Grâce à la chronique des enfants des « individus EDP », on peut reconstituer les rangs des enfants de façon plus fiable que dans la version originale du bulletin de naissance.

## BIBLIOGRAPHIE

Le site insee.fr présente plusieurs tableaux et graphiques sur la fécondité masculine dans la rubrique « Un siècle de fécondité française », complétés annuellement avec les données de l'état civil et des recensements.

BARRE Corinne, VANDERSCHIEDEN Mélanie, 2004, « L'enquête Étude de l'histoire familiale de 1999 - Résultats détaillés », *Insee Résultats*, n° 33, août.

BROUARD Nicolas, 1977, « Evolution de la fécondité masculine depuis le début du siècle », *Population*, 6, novembre-décembre, Ined.

CALOT Gérard, 1984, « Une notion intéressante : l'effectif moyen des générations soumises au risque », *Population*, 6, Ined.

DAGUET Fabienne, 1995, « Un siècle de démographie française - Structure et évolution de la population de 1901 à 1993 », *Insee Résultats*, n<sup>os</sup> 434-435, collection Démographie-Société n<sup>o</sup> 47-48.

DAGUET Fabienne, 2002, « Un siècle de fécondité française - Caractéristiques et évolution de la fécondité de 1901 à 1999 », *Insee Résultats*, collection Société n<sup>o</sup> 8.

DAGUET Fabienne, NIEL Xavier, 2010, « Vivre en couple - La proportion de jeunes en couple se stabilise », *Insee Première*, n<sup>o</sup> 1281, février.

INSEE, « La situation démographique en... : mouvement de la population », *Insee Résultats* (publication annuelle).

LERIDON Henri, TOULEMON Laurent, 1997, *Démographie. Approche statistique et dynamique des populations*, coll. « Economie et statistiques avancées », Economica.

MAZUY Magali, 2002, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, Document de travail n<sup>o</sup> 114, Ined.

MAZUY Magali, 2005, « Le retard du premier enfant : l'impératif consensuel », *Communication au XXV<sup>e</sup> congrès international de la population*, 18-23 juillet 2005, Tours, France.

PRESSAT Roland, 1979, *Dictionnaire de démographie*, Puf.

PRIOUX France, 2003, « La conjoncture démographique en France », *Population*, 4, Ined.

PRIOUX France, 2009, « Les couples non mariés en 2005 : quelles différences avec les couples mariés ? », *Politiques sociales et familiales*, n<sup>o</sup> 96, juin, p. 87-95.

ROBERT-BOBÉE Isabelle, 2003, *Calendrier de constitution des familles et âge de fin des études*, avec la participation de MAZUY Magali, Document de travail, Insee, n<sup>o</sup> F0308.